PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
---
SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT
---

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès
---

**DECRET n°2019-393 du 28 décembre 2019**

Portant nomination des membres du bureau du Comité national de mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives.

**Le Président de la République,**

Vu la constitution ;

Vu le décret n°2019-383 du 27 décembre 2019 portant création, attributions, organisation et fonctionnement du Comité national de mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives;

Vu le décret n°2017-371 du 21 août 2017 portant nomination du Premier Ministre, Chef du gouvernement ;

Vu le décret n°2017-373 du 22 août 2017 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n°2017-376 du 6 septembre 2017 portant organisation des intérims des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n°2017-406 du 10 octobre 2017 relatif aux attributions du ministre des finances et du budget ;

En Conseil des ministres.

**DECRETE**

**Article premier** : Les personnes suivantes sont nommées au bureau du comité national de l'ITIE de la République du Congo:

**troisième vice-président:** Monsieur Christian MOUNZEO, Coordonateur national de la Coalition Publiez ce que vous payez;

**Quatrième vice-président:** Monsieur Martin DEFFONTAINES Directeur général de la société TOTAL exploration production Congo;

**Article 2** : Les intéressés percevront les indemnités prévues par les textes en vigueur.

**Article 3** : Le présent décret, qui prend effet à compter de la date de prise de fonction des intéressés, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Congo.

2019-393 Fait à Brazzaville, le 28 décembre 2019

**Denis SASSOU-N'GUESSO. -**

Par le Président de la République,

Le Premier ministre, Chef du Gouvernement

**Clément MOUAMBA.-**

Pour le ministre des finances et du budget, en mission:

La ministre du plan, de la statistique et de l'intégration régionale

**Ingrid Olga Ghislaine EBOUKA-BABACKAS.-**